

JUSTICE

Pascal Laizé condamné à quatre mois de prison avec sursis



Pascal Laizé était accusé notamment d'avoir proféré des menaces de mort à l'encontre d'un agent de l'Onema venu constater une infraction de non-respect des règles d'emploi des pesticides. (photo d'archives)

Le responsable des questions d'environnement à la FDSEA de Maine-et-Loire, Pascal Laizé, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis mercredi 14 janvier par le tribunal correctionnel d'Angers. Il était accusé d'avoir agressé violemment les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), venus constater l'infraction de non-respect des règles d'emploi des produits phytosanitaires sur son exploitation à la Bohalle (Vallée de l'Authion).

Les faits remontent au 13 juin. Les agents étaient venus constater une infraction de non-respect des règles d'emploi des

pesticides sur son exploitation à proximité d'un cours d'eau. Lors du constat, Pascal Laizé avait proféré des menaces de mort contre un agent, en le prévenant qu'il repartirait "les deux pieds devant", avant de le menacer. Il avait aussi opposé résistance à deux gendarmes.

"Comportement disproportionné"

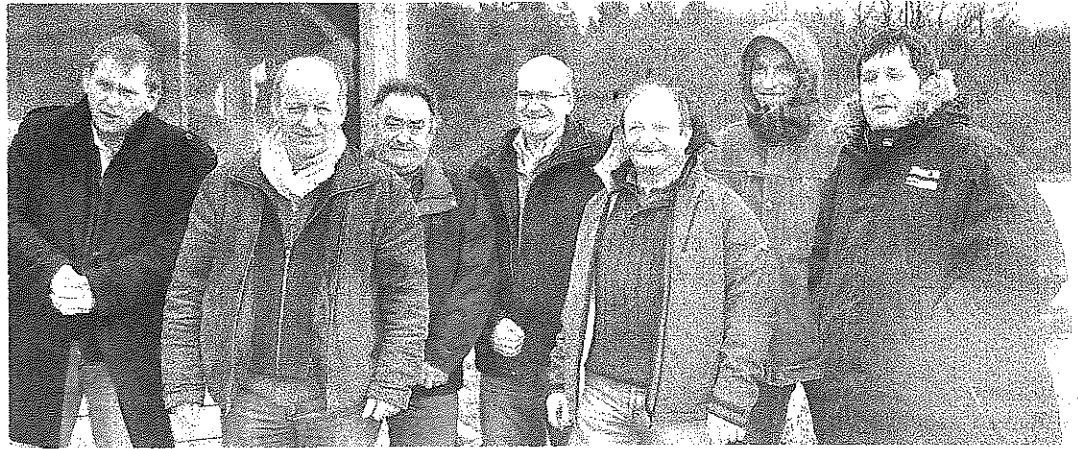
Lors de l'audience, la procureure Alexandra Verron a relevé "un comportement disproportionné et des propos inadmissibles". Joint par téléphone, Pascal Laizé a refusé de répondre à nos questions. Sollicitée également, son avocate M^e Stéphanie Simon

n'a pas non plus donné suite à notre demande, appliquant les consignes de son client.

Dans un communiqué, l'association écologiste Sauvegarde de l'Anjou estime "qu'au titre de responsable eau et environnement à la FDSEA, Pascal Laizé ne pouvait ignorer les enjeux liés au respect des règles environnementales". Pour sa présidente Florence Denier-Pasquier, "cette agression s'ajoute à de nombreuses pressions de toute nature, souvent violentes, organisées régulièrement dans les départements par la FNSEA, au mépris des règles élémentaires de vie en société, des règles environnementales et des contrôles publics".

Politique de l'eau : la coupe est pleine pour la FRSEA

14 février. Sur les rives de la retenue collinaire du hameau du Pomenard, à S^t Brieuc de Mauron, la tempête Ulla souffle. Partout les sols sont détrempés. C'est le jour qu'a choisi la FRSEA de Bretagne pour dénoncer la politique de l'eau et les méthodes de sa gardienne, l'Onéma.



"En trois mois, on a reçu l'équivalent d'une année normale de précipitations, 876 mm", constate Janick Menier. Avec son frère, il a repris le Gaec parental, 500 000 l de lait et 160 ha. Les deux tiers des surfaces sont menées en culture de vente avec des rotations qui conviennent bien au système laitier. "Ici, 50 % du chiffre d'affaires est fait avec le lait, le reste avec les cultures", dont 30 ha en légumes d'industrie qui raffolent l'été de la sécurité de croissance offerte par l'irrigation assurée par cette réserve constituée l'hiver. Ce légume d'industrie est le savoir-faire de 2 500 producteurs bretons qui donnent à l'hexagone le quart de ses légumes en conserve et 40 % de ses surgelés. "Il y a du monde derrière, des emplois", enchaîne Paul Chanterel, administrateur de la Cecab. La buse d'alimentation, qui remplit l'hiver de quoi rendre savoureux flageolets et petits pois, crache à gros débit l'eau collectée sur les champs en amont. 34 000 m³ y sont en réserve pour les jours de disette hydrique. Rien n'est pris au ruisseau du Camet qui coule plus bas. Juste le trop plein, qui y retourne. La possibilité de créer des retenues collinaires est l'une des revendications portées par le syndicalisme majoritaire breton de la FRSEA-JA. Car si le changement climatique opère, "pour la sécurisation des élevages, ne faut-il pas oser se poser la question de la sécurisation fourragère?", avancent ses représentants tout aussi agacés que leurs collègues du

> Pour dénoncer les incohérences et la complexité de la politique de l'eau, les représentants de la FDSEA et des JA Bretagne se sont retrouvés à Saint Brieuc de Mauron.

La possibilité de créer des retenues collinaires est l'une des revendications portées par la FRSEA-JA

reste de la France par la politique de l'eau "et ses incohérences", insiste Thierry Coué, président régional.

Concilier sécurité, économie et environnement

Ici, comme ailleurs, "nous subissons la pluie, le trop d'eau, comme le manque d'eau, il y a des conséquences aussi pour nos cultures". Alors la retenir un peu, "c'est une solution pour écrêter les crues", affirment ces responsables professionnels fatigués d'être montrés du doigt comme fauteurs des troubles, inondation ou sécheresse. "On se dégage de cette responsabilité", botte en touche Thierry Coué. "Les conditions météo, nous les subissons aussi", enchaîne Sébastien Fesnoux, président de JA Bretagne. "Sur l'eau, nous avons beaucoup fait. Nous dialoguons avec les collectivités locales et les BV, réimplantons des talus, les couvertures hivernales. On nous inonde des terres agricoles sans aucune reconnaissance ni rémunération", appuient ces représentants syndicaux. Et de dénoncer l'artificialisation des sols par des villes prises d'embonpoint qui s'étendent "dans des zones auparavant inondables. On construit sur des zones à risques". Et d'en appeler au bon sens, "face à une politique de l'eau trop tatillonne et pas assez cohérente sur l'ensemble de l'année", dénonce Thierry Coué avant de

fustiger la gardienne de la politique de l'eau.

Curer les ruisseaux

"Les agriculteurs se font punir dès qu'ils curent les ruisseaux pour éviter les inondations", note-t-il dénonçant les contrôles de l'Onéma. "Des gens armés débarquent chez vous, ça fait bizarre, je n'ai tué personne tout de même", souligne Janick Menier, ayant eu à subir deux contrôles de l'administration en charge de la police de l'eau. "Attention, à la provocation. Cela crée un mauvais climat, on ne maîtrise pas les réactions du terrain", met en garde Thierry Coué. Et de rappeler l'obligation qui leur est pourtant faite d'entretien des cours d'eau "vieux fond, vieux bord". "On le faisait avant. Ces cow-boys armés ont réussi à nous faire peur, on ne sait plus quoi faire !", constate Jean-René Menier, en charge du dossier eau. Manœuvre ? "On nous prépare une taxe supplémentaire pour financer l'entretien des ruisseaux". Alors, ces exploitants réclament de retrouver cette compétence de "curage régulier des cours d'eau. Qu'on nous dise aussi ce qu'est un cours d'eau et ce qui ne l'est pas. On ne sait pas si on est dans le cadre d'une demande d'autorisation ou pas", pointe Thierry Coué pour qui "l'analyse coûts/bénéfices" des projets de réglementation est une nécessité.

Claire Le Clève

15.02.2014

Agriculture

La FNSEA dénonce la politique de l'eau

À l'appel du syndicat, des manifestations ont eu lieu hier, dans 65 départements, pour dénoncer la politique « aberrante » de l'Office national de l'eau (Onema).

Le jour de la Saint-Valentin, les agriculteurs de la FNSEA n'ont pas eu de mots doux pour l'Onema, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques. Les troupes du syndicat agricole ont manifesté dans 65 départements, en France, devant les agences du « gendarme » de l'eau, afin de dénoncer les « aberrations » de sa politique. « On se voit trop souvent refuser l'entretien des ruisseaux, des talus ou des fossés pour des raisons administratives », a affirmé Dominique Barreau, secrétaire général de la FNSEA, expliquant au passage que l'application draconienne des règlements de la part de l'Onema avait conduit à des inondations catastrophiques comme celle du Var.

Le message de grogne s'est traduit sur le terrain. À Toulouse, les manifestants étaient 2 000 selon les organisateurs, 1 100 selon la police à prendre possession d'une partie du centre-ville. Montés sur 180 tracteurs qui ont sérieusement perturbé la circulation, ils ont épandu du fumier.

25 000 contrôles en 2013

Dans l'Ouest, 200 manifestants mayennais ont déposé de la terre, jeudi soir, devant les grilles des sous-préfectures de Mayenne et Château-Gontier. Vendredi à Coutances (Manche), une cinquantaine d'agriculteurs ont symboliquement mis dans le train vers Paris, un « bureau » de l'Onema.

« On en a ras le bol des shérifs de l'Onema qui arrivent dans nos exploitations, pistolet à la ceinture. L'agriculteur n'est pas un délinquant, s'insurge Jean-Michel Hamel, secrétaire général de la FDSEA de la Manche. On nous interdit d'entretenir mécaniquement les cours d'eau. Selon eux, il faudrait le faire à la main pour des questions de respect de la biodiversité... »

Une dizaine d'agriculteurs de



Une cinquantaine d'agriculteurs de la FDSEA 50, hier matin lors de la manifestation à Coutances devant l'Onema.

la Manche seraient actuellement poursuivis pour ne pas avoir respecté cette interdiction. « À 1 500 € l'amende, certains collègues disent qu'ils ne vont plus s'occuper des cours d'eau. S'il n'y a plus d'entretien, il y aura des inondations. D'un autre côté, le propriétaire de terres peut résilier le fermage pour défaut d'entretien... », explique Jean-Michel Hamel.

En 2013, l'Onema a procédé à 25 000 contrôles et un gros quart ont concerné des agriculteurs. La police de l'eau a relevé 37 % de non-conformité, la moitié ayant fait l'objet d'avertissements et l'autre d'un procès-verbal avec rappel à la loi et copie au préfet. Mais les poursuites au tribunal demeurent extrêmement rares, assure l'Onema.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a joué l'apaisement. Il s'est dit prêt à discuter de ces difficultés d'entretien des cours d'eau. Même si, selon lui, « elles ne peuvent expliquer à elles seules les inondations à répétition dans certaines régions comme le Var. Nous avons besoin de cohérence à l'échelle des bassins d'eau ».

Le débat va rebondir le 21 février, la veille de l'ouverture du Salon de l'agriculture. Le ministre et son homologue à l'Écologie, Philippe Martin, sont attendus sur les questions de normes environnementales lors des États généraux de l'agriculture, organisés par la FNSEA.

Guillaume LE DU.